

DOCUMENT CONFIDENTIEL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR CONSULTATION DES ÉLUS MUNICIPAUX
LE 19 OCTOBRE 2020
PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (SUJETS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR)

NO	NOM DU DEMANDEUR	SUJET	RÉCEPTION
1.	Caroline Derome 60, de Bretagne St-Lambert, QC, J4S 1A4	À l'attention de la conseillère Mme Julie Bourgoïn. 1) Au point 2.2.1 de l'ordre du jour, on prévoit appuyer la proposition 2.8 (SD-2020-2841) concernant la <i>Position de la Ville de Longueuil à l'égard de la demande d'agrandissement du périmètre métropolitain par la MRC Thérèse-De Blainville concernant le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines</i> . Pouvez-vous m'expliquer le contenu de cette position et pourquoi Saint-Lambert voudrait l'appuyer ?	Greffe
		Réponse : <i>Je ne suis pas une experte du dossier, mais l'information reçue nous permet de saisir l'enjeu principal, soit une perte de 31 hectares en zone agricole située à Ste-Anne des plaines. La demande vient à l'encontre des objectifs de la CMM et donc l'agglomération a décidé de ne pas faire suite à cette demande, considérant la perte de territoire agricole. Nous avons la chance d'avoir une influence à cet égard et c'est pourquoi nous avons adopté cette position.</i>	
		À l'attention de la conseillère Mme France Désaulniers. 2) L'ordre du jour présente plusieurs initiatives du comité consultatif culturel et de la division des arts et de la culture de la ville. Il faut applaudir le dynamisme et l'efficacité de tous les intervenants impliqués et aussi votre leadership en la matière. Les fonds demandés en dépenses ou investissements s'élèvent cependant à plus de \$ 242 000, ce mois-ci. Pouvez-vous nous rassurer en nous promettant que le taux de taxe des résidents de Saint-Lambert n'augmentera pas en 2021, sachant que Longueuil a déjà annoncé le gel de son taux de taxe ? Réponse : <i>Malheureusement non je ne peux pas vous garantir un gel de taxes. Le comité RH finances se réunit fréquemment pour élaborer le prochain budget. Les.13 et 14 novembre, le conseil va se pencher sur le budget et nous en saurons plus à ce moment-là.</i>	
2.	Julien Meunier	1) Quelle est la position du Conseil par rapport aux nombreuses recommandations du CCU du 26 août dernier ?	Greffe
		Réponse : <i>Nous respectons les recommandations du CCU qui nous ont été données.</i>	
		2) Quelle est la position du Conseil relativement à une reprise de possession de l'immeuble [de l'ancienne Église anglicane] considérant que le projet actuel détourne subtilement les exigences d'un nouvel appel d'offres valide, au détriment des intérêts des citoyens ? Réponse : <i>Le dossier est toujours à l'étude. M. Boivin a soumis de nouveaux plans vendredi dernier et nous attendrons l'étude du comité consultatif d'urbanisme et ses recommandations.</i>	

NO	NOM DU DEMANDEUR	SUJET	RÉCEPTION
3.	Denis Leconte 265-267, Rue Elm	<p>1) Quelle est l'orientation souhaitée du conseil après avoir pris connaissance du rapport et de ses nombreuses considérations?</p> <p>Réponse : <i>Le conseil respecte ses engagements. Les plans ont été présentés, le comité consultatif d'urbanisme va les étudier et nous prendrons une décision ensuite.</i></p> <p>2) Est-ce que le conseil évalue l'option de reprendre le terrain [ancienne Église anglicane] étant donné le non-respect du contrat ?</p> <p>Réponse : <i>Nous prendrons les décisions appropriées.</i></p>	Greffe
4.	Pierre Sénécal 20, Avenue Argyle	<p>À l'attention de la conseillère Mme Julie Bourgoïn.</p> <p>1) Dans [le mémoire produit par l'agglomération de Longueuil sur la prochaine politique de tarification du transport sur la grande région métropolitaine de recensement de Montréal par L'ARTM], pourquoi n'a-t-on pas abordé une tarification réduite pour les étudiants et les personnes âgées? Pourquoi on n'aborde pas la question de la controversée carte OPUS qui est l'objet d'un recours collectif (voir l'hyperlien ci-dessous) datant de 2018 et qui conteste les frais obligatoire de 6 dollars à tous les quatre ans pour «réactiver à nouveau » la carte OPUS?</p> <p>Réponse : <i>Vous avez raison la consultation de l'ARTM n'aborde pas les clientèles étudiantes et personnes âgées. Selon l'information dont je dispose, L'ARTM ne propose que de regarder les tarifs actuels (incluant le transport adapté). Lorsque le cadre financier global sera retenu, L'ARTM abordera le sujet des tarifs réduits. Il faudra leur rappeler en temps et lieux.</i></p> <p><i>Pour la carte OPUS, on nous dit que l'ARTM regarde la faisabilité le support technologique est en analyse. Pour vos questions sur le recours collectif. Je vous suggère de communiquer avec l'ARTM. Je poserai également la question lors du prochain CA du RTL.</i></p> <p>À l'attention du conseiller M. Loïc Blanquaert.</p> <p>2) En juillet dernier la Ville de Saint-Lambert a déposé toutes ses fleurs sur le terrain du 81 rue Hooper en les offrant gratuitement au public parce que les cols bleus n'avaient pas le temps de les transplanter dans les parcs municipaux. Combien à coûter l'acquisition de toutes ces plantes aux contribuables et que comptez-vous faire pour donner suite à ma proposition de privilégier des plantes vivaces dans le but de réduire les frais d'opération tout en aidant des espèces menacées comme le papillon monarque et l'abeille? Que comptez-vous également faire pour mettre fin au gaspillage de l'eau par la Ville de Saint-Lambert qui utilise inutilement des gicleurs automatiques dans les parcs municipaux Gordon et Mercille en période de pluie?</p> <p>Réponse : <i>On va aborder ce point et l'eau potable demain soir dans une rencontre du comité environnement. On voudrait planter plus de vivaces. Les citoyens ont bien apprécié de recevoir les fleurs gratuitement. Après le 31 octobre, les citrouilles sont également disponibles pour les citoyens.</i></p> <p><i>Nous n'avons pas de main d'œuvre pour cause de restriction budgétaires à cause de la pandémie. Nous avons coupé sur les surnuméraires. Les fleurs ont permis d'embellir St-Lambert et ont été plantées par les citoyens.</i></p>	Greffe

NO	NOM DU DEMANDEUR	SUJET	RÉCEPTION
5.	Emma Frijinger 305, rue Terroux	1) Compte tenu que nous retrouvons dans le secteur, des lucarnes en façade principale, présentant les mêmes caractéristiques architecturales que celle que nous proposons, nous demandons pourquoi notre projet, respectant en tous points la réglementation, a été refusé.	Greffe
		<i>Réponse : Madame nous allons faire suivre votre demande à l'urbanisme et ces derniers répondront à vos questionnements.</i>	
6.	Luc Fréchette 271, rue Elm	1) Est-ce que la Ville envisagerait la reprise du terrain et le retrait du statut patrimonial du Temple pour redéfinir une proposition de valeur aux citoyens de St-Lambert et du secteur du Village? Si non, pourquoi?	Greffe
		<i>Réponse : Nous allons suivre l'évolution du dossier et nous laissons au CCU l'étude des nouveaux plans. Dans les meilleurs intérêts de la ville de Saint-Lambert</i>	
7.	Élise Ayoub 245, Avenue Macaulay	1) Bonjour, j'aimerais svp demander au conseil de garder mon dossier d'agrandissement domiciliaire, au 245 Macaulay à Saint-Lambert, ouvert et à l'étude. Certains éléments des recommandations du CCU sont discutables et seront à revoir, par contre, l'élaboration du projet en tant que tel sera mieux défini dans les prochains plans qui seront soumis. De nouveaux design fait par un professionnel, respectant l'environnement et mon voisinage seront soumis ainsi que des plans détaillés respectant les demandes du CCU.	Greffe
		2) <i>Réponse : Votre dossier demeure à l'étude et le comité consultatif d'urbanisme fera le suivi.</i>	

NO	NOM DU DEMANDEUR	SUJET	RÉCEPTION																														
8.	Hugues Létourneau Le Réseau ÉcoCitoyen de Saint-Lambert	<p>En lien avec le Bon de Commande Payé au fournisseur 3455 2020-08-19 ABATTAGE D'ARBRES (2020-4018) Georges Pichet Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-4018) 16</p> <p>1) Combien de frênes ont abattus? Quels sont les autres essences?</p> <p>Réponse :</p> <table border="1" data-bbox="962 383 1806 899"> <thead> <tr> <th colspan="3"><i>Liste d'abattage (1^{er} janvier 2020 au 21 octobre 2020)</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>Frêne d'Amérique</i></td> <td><i>82</i></td> <td rowspan="13" style="text-align: center; vertical-align: middle;"><i>88</i></td> </tr> <tr> <td><i>Érable argenté</i></td> <td><i>17</i></td> </tr> <tr> <td><i>Érable de Norvège</i></td> <td><i>16</i></td> </tr> <tr> <td><i>Orme d'Amérique</i></td> <td><i>34</i></td> </tr> <tr> <td><i>Saules</i></td> <td><i>2</i></td> </tr> <tr> <td><i>Cerisiers</i></td> <td><i>1</i></td> </tr> <tr> <td><i>Vinaigrier</i></td> <td><i>1</i></td> </tr> <tr> <td><i>Tilleul</i></td> <td><i>3</i></td> </tr> <tr> <td><i>Peupliers</i></td> <td><i>10</i></td> </tr> <tr> <td><i>Épinettes</i></td> <td><i>1</i></td> </tr> <tr> <td><i>Chêne pédonculé</i></td> <td><i>1</i></td> </tr> <tr> <td><i>Marronnier</i></td> <td><i>1</i></td> </tr> <tr> <td><i>Pin sylvestre</i></td> <td><i>1</i></td> </tr> </tbody> </table> <p>(7.2) Protection et mise en valeur du boisé du Limousin - Conseiller Francis Le Chatelier[...]</p> <p>2) Toutes les initiatives du Conseil de Ville pour conserver notre forêt urbaine sont accueillies et applaudies par le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert. Pourquoi ne pas déclarer « aire de conservation » ce Parc et donner une garantie supplémentaire à sa conservation pour les générations futures? Le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert offre sa collaboration, ses savoirs pour la réalisation de ce beau projet environnemental.</p> <p>Réponse : <i>Le parc du Limousin est zoné parc. Nous invitons le réseau éco citoyens à être partie prenante lors des consultations publiques qui auront lieu dans le cadre du plan d'urbanisme. La notion d'aire de conservation sera soumise à l'urbanisme. Présentement il n'y a aucun danger pour le boisé puisqu'il est zoné parc.</i></p>	<i>Liste d'abattage (1^{er} janvier 2020 au 21 octobre 2020)</i>			<i>Frêne d'Amérique</i>	<i>82</i>	<i>88</i>	<i>Érable argenté</i>	<i>17</i>	<i>Érable de Norvège</i>	<i>16</i>	<i>Orme d'Amérique</i>	<i>34</i>	<i>Saules</i>	<i>2</i>	<i>Cerisiers</i>	<i>1</i>	<i>Vinaigrier</i>	<i>1</i>	<i>Tilleul</i>	<i>3</i>	<i>Peupliers</i>	<i>10</i>	<i>Épinettes</i>	<i>1</i>	<i>Chêne pédonculé</i>	<i>1</i>	<i>Marronnier</i>	<i>1</i>	<i>Pin sylvestre</i>	<i>1</i>	Greffe
<i>Liste d'abattage (1^{er} janvier 2020 au 21 octobre 2020)</i>																																	
<i>Frêne d'Amérique</i>	<i>82</i>	<i>88</i>																															
<i>Érable argenté</i>	<i>17</i>																																
<i>Érable de Norvège</i>	<i>16</i>																																
<i>Orme d'Amérique</i>	<i>34</i>																																
<i>Saules</i>	<i>2</i>																																
<i>Cerisiers</i>	<i>1</i>																																
<i>Vinaigrier</i>	<i>1</i>																																
<i>Tilleul</i>	<i>3</i>																																
<i>Peupliers</i>	<i>10</i>																																
<i>Épinettes</i>	<i>1</i>																																
<i>Chêne pédonculé</i>	<i>1</i>																																
<i>Marronnier</i>	<i>1</i>																																
<i>Pin sylvestre</i>	<i>1</i>																																

NO	NOM DU DEMANDEUR	SUJET	RÉCEPTION
9.	Caroline Derome 60, de Bretagne St-Lambert, QC, J4S 1A4	<p>À l'attention du conseiller M. Philippe Glorieux.</p> <p>1) À propos des points 6.1 et 6.2 de l'ordre du jour, les dépenses qui y sont planifiées ont-elles déjà été prévues au budget de l'année 2020, ou 2021 ? Les entreprises retenues pour ces services de déneigement ou de transport de neige ont-elles été sélectionnées par un appel de propositions récent ? Si c'est le cas, pensez-vous que le libellé des résolutions devrait en faire mention ?</p> <p>Réponse : <i>Nous avons revu différents coûts de ces machineries. Les coûts d'opération sont justifiés.</i></p> <p>À l'attention de la conseillère Mme France Désaulniers.</p> <p>2) Concernant les points 5.3 et 5.4 de l'ordre du jour, pourriez-vous nous expliquer l'utilité de rendre vos réflexions publiques plutôt que de tenir ce type de discussion administrative en privé afin de minimiser le risque de créer un préjudice aux frais des contribuables ?</p> <p>Réponse : <i>Point retiré de l'ordre du jour.</i></p> <p>À l'attention de la conseillère Mme France Désaulniers.</p>	Greffe
10.	Pierre Sénécal 20, Avenue Argyle	<p>1) Considérant le fait que la pandémie annule les activités prévues pour le « mois de la culture » à Saint-Lambert et que la bibliothèque municipale n'offre même pas d'activité dans le cadre de la semaine de la bibliothèque publique (voir le fichier dans pièces jointes). Considérant le fait que la Fondation des amis de la bibliothèque ne bénéficiera plus du financement récurrent du bingo en raison de la fermeture définitive de la salle Kinzo à Longueuil qui apportait une source de financement d'environ 14 000 \$ par année. Est-ce que le conseil municipal de Saint-Lambert compte octroyer une aide financière à la Fondation des amis de la bibliothèque afin de souligner son 25^{ème} anniversaire d'existence et d'octroyer le mandat à la Corporation de Développement Économique de Saint-Lambert de trouver de nouveaux commanditaires pour financer cet organisme?</p> <p>Réponse : <i>En ce qui a trait à l'octroi de subventions, ceci relève du conseil municipal et nous en parlerons lors de l'élaboration du budget.</i> <i>D'autres organismes se finançaient par le bingo, ces organismes devront se retourner et trouver d'autres sources de commandites.</i></p>	Greffe
11.	Hugues Létourneau Le Réseau ÉcoCitoyen de Saint-Lambert	<p>(7.8) Mandat à un(e) expert(e) indépendant(e) pour investiguer sur le projet Quartier Victoria CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire confier à un ou une expert(e) [...]</p> <p>1) Avez-vous consulté la population préalablement à l'attribution de ce mandat?</p> <p>Réponse : <i>Non.</i></p>	Greffe

NO	NOM DU DEMANDEUR	SUJET	RÉCEPTION
12.	Caroline Derome 60, de Bretagne St-Lambert, QC, J4S 1A4	<p>À l'attention du conseiller M. Loïc Blanguaert.</p> <p>1) Concernant le point 7.3 de l'ordre du jour, pensez-vous que votre demande soit une des priorités de notre gouvernement, ou même, de son ministère, en ce moment ? Croyez-vous que les autres municipalités et leurs élus appuient votre démarche ? Combien d'autres municipalités du Québec ont manifesté le même intérêt ?</p> <p><i>Réponse : C'est un mouvement pan québécois, une conseillère de Sherbrooke et une conseillère de Rimouski appuient également cette demande. Ce qu'on demande, c'est de mettre en œuvre une recommandation de la commission Charbonneau. Le huis-clos devrait être l'exception et non la norme. Les réunions plénières devraient être ouvertes à tous et être en huis-clos pour des sujets précis. Notre gouvernement est ouvert à ce genre d'initiatives. Il faut mettre de l'avant les recommandations.</i></p> <p>À l'attention du conseiller M. Loïc Blanguaert.</p> <p>2) Concernant le point 7.6 de l'ordre du jour, excusez mon ignorance (et peut-être aussi celle des autres citoyens) mais, c'est quoi le FMC ? Et que voulez-vous y accomplir ?</p> <p><i>Réponse : Fédération canadienne des municipalités. Regroupement de municipalités qui agit pour dépenser des fonds remis par le gouvernement pour des projets spéciaux. Ce que j'espère réaliser au sein du comité est de prendre position sur des sujets nationaux par exemple, la réglementation sur la fin du plastic à usage unique qui est un sujet qui touche de près les municipalités.</i></p>	Greffe

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 19 octobre 2020

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

NO	NOM DU DEMANDEUR		RÉCEPTION
1.	Camille Desrosiers-Gaudette 270, rue L'Espérance	<p>1) La piscine de Varennes est déjà réouverte elle. Pourquoi des mesures plus strictes pour notre ville que celles imposées par le gouvernement?</p> <p>Réponse : <i>Le conseil municipal a pris la décision de fermer ses installations jusqu'au 28 octobre. Nous réévaluerons par la suite. Ce sont les directives de la santé publique.</i></p> <p>2) Si le confinement demeure après le 28 octobre, quelles mesure prendrez-vous pour permettre aux citoyens de pratiquer du sport dans les installations de la ville?</p> <p>Réponse : <i>Nous aurons d'autres informations de la santé publique lorsque nous approcherons du 28 octobre et nous réévaluerons.</i></p>	Greffe
2.	Simon Bouchard 334, Avenue Notre-Dame	<p>1) J'ai un grand malaise à savoir que le plan de mobilité durable sera fait par des gens qui croient à tort que l'avenue Notre-Dame est une artère et non une rue locale. Comment va-t-on s'assurer que le plan est basé sur des faits plutôt que sur des croyances erronées? Les citoyens seront-ils impliqués dans l'élaboration du plan ou seulement consultés?</p> <p>Réponse : <i>La rue Notre-Dame est une rue artérielle, qui amène un certain trafic. Il y aura une consultation dans le cadre du plan de mobilité durable.</i></p> <p>2) La ville de Saint-Lambert a à cœur la qualité de vie de ses résidents. On demande à la ville de Montréal de baisser le son et au gouvernement provincial de réduire la vitesse sur la 132. Est-ce que la ville est capable de faire preuve de leadership ou s'attend-on seulement à ce que nos voisins règlent nos problèmes alors que nous ne faisons rien pour régler ce genre de problème lorsqu'ils se trouvent chez nous?</p> <p>Réponse : <i>Même réponse que précédemment.</i></p>	Greffe
3.	Maxime Leveiller 674, Avenue Pine Représentant du conseil d'établissement de l'école des Saints-Anges ainsi que sa fondation.	<p>Au printemps dernier, le conseil municipal avait décidé de reporter les projets de parcs 2020, étant donné le contexte actuel et en raison des interdictions de tenir des assemblées publiques de consultation.</p> <p>1) Quel est donc l'état de situation du projet d'aménagement du parc Logan? De plus, avez-vous envisagé une méthode de consultation publique alternative afin de faire cheminer le projet malgré la situation du covid?</p> <p>Réponse : <i>Oui nous étudions la façon de faire des consultations. Une firme travaille sur nos parcs. Priorité pour 2021. Retard, mais ça s'en vient. Avec un changement de nom aussi.</i></p>	Greffe

NO	NOM DU DEMANDEUR		RÉCEPTION
4.	Pierre Sénécal 20, Avenue Argyle	<p>À l'attention de Monsieur le maire, Pierre Brodeur.</p> <p>1) Dans l'édition du Journal de Saint-Lambert du 23 septembre 2020 en page 6, le public apprenait que les 11 photos radars ainsi que les caméras aux feux rouges de l'agglomération de Longueuil ont rapporté près de 2 millions de dollars en revenue de contravention. Le maire peut-il nous dire pourquoi il n'y a toujours pas de photo radar ni de caméra au feu rouge sur le territoire de la municipalité afin de contrer les excès de vitesse sur les principaux axes routiers?</p> <p>Réponse : <i>Ce dossier sera traité lors de la consultation sur la mobilité durable.</i></p> <p>2) Est-ce que le conseil municipal va corriger la situation et exiger de la Corporation de Développement économique de Saint-Lambert le paiement d'un loyer au même titre que les autres organismes reconnus par la municipalité?</p> <p>Réponse : <i>LA CDE bénéficie depuis 2008 d'un local. Lors de l'élaboration du budget, nous étudierons la questions et je vous reviendrai.</i></p>	Grefte
5.	Denis Lecompte 265-267, Rue Elm	<p>1) Est-ce que la ville pourrait demander le démantèlement de ces échafauds [entourant le 222, Woodstock] et suspendre ses frais de \$100 dollars par jour auprès du propriétaire, pour rendre l'endroit sécuritaire pour les piétons avec l'hiver qui revient, merci.</p> <p>Réponse : <i>Vous n'êtes pas le seul à nous en parler. Les travaux sont plus long que prévus. Ce bâtiment a été vendu à 2 reprises dans les dernières années. Il y a des délais, mais nous tentons régulièrement de mettre de la pression sur les propriétaires pour que les travaux se terminent le plus rapidement possible.</i></p> <p>2) Malheureusement, la mention honorable de vélo-Québec décerner à la ville en juillet 2018 dans le cadre du projet Vélo-Sympathique, n'a pas commencer à changer de couleur. Aucun circuit sécuritaire rejoignant l'axe principale sur la voie maritime n'est en place. Le lien entre la piste et le métro Longueuil n'est toujours pas là. La qualité des rues et l'augmentation du volume de voitures font que le temps est venu de rendre nos rues plus sécuritaires pour le vélo.</p> <p>Pourrions-nous commencer maintenant à y voir et ne pas attendre aux printemps alors que les vélos vont ressortir, merci.</p> <p>Réponse : <i>Premièrement, le tronçon de piste cyclable pour relier le métro Longueuil à la piste cyclable de Riverside est sous la responsabilité de Longueuil. Les travaux de ce tronçon sont reportés en 2021 selon les dernières informations obtenues. Pour ce qui est du réseau cyclable de Saint-Lambert, nous allons compléter la réfection complète du tronçon de piste sur Riverside entre Hickson et de Bretagne d'ici la fin du mois de novembre 2020. Nous avons réalisé la sécurisation du tronçon de piste situé sur le boul. Plamondon en 2019 et nous avons entamé une démarche de plan de mobilité durable qui viendra prioriser les interventions sur le réseau cyclable pour les cinq prochaines années. Ce plan devrait être complété d'ici le début de l'année 2021.</i></p>	Grefte

NO	NOM DU DEMANDEUR		RÉCEPTION
6.	Anne-Marie Roux	1) Malgré que le confinement risque de perdurer au-delà des 28 jours annoncés, pourquoi ne pas faire comme les villes de Boucherville, de Varenne et de Longueuil et ouvrir la piscine intérieure ? Et Pourquoi la ville de St-Lambert impose des règles plus sévères que le demande le gouvernement du Québec et la Santé publique ?	Greffe
		Réponse : Nous avons pris les décisions avec les informations que nous avons, dont la fermeture des vestiaires. Nos installations demeureront fermées jusqu'au 28 octobre et nous verrons par la suite.	
7.	Édith Moranville 460, rue Logan	À l'attention du directeur général 1) J'aimerais savoir où en sont les dépassements de coûts pour les travaux sur Riverside?	Greffe
		Réponse : Il n'y a pas de dépassements de coûts pour Riverside. Nous sommes à la phase finale du projet. Les travaux se déroulent bien.	
		2) Est-ce que des démarches ont été prises auprès du ministère du Transport pour réduire le bruit sur la route 132. La réduction de la vitesse a été proposée comme solution, un muret pourrait aussi être très efficace comme à Brossard et dans plusieurs autres villes qui vivaient le même problème. Quand aurons-nous une réponse du conseil? Quel conseiller fait le suivi du dossier si dossier il y a. ..?	
		Réponse : Nous avons reçu des accusés de réception de Boucherville et Brossard, nous attendons des réponses des autres villes et du Ministère du transport du Québec.	
8.	Luc Fréchette 271, Rue Elm	1) Quelle est la vision de la Ville au niveau du "Village" de St-Lambert et quels sont les besoins pour assurer une pérennité des services et des entreprises du secteur?	Greffe
		Réponse : LA CDE a un plan de communication pour rendre le village plus attrayant, mais c'est très difficile avec toutes les interdictions. La CDE travaille avec les commerces.	
		2) En quoi la proposition actuelle du projet vient s'inscrire dans cette vision du Village, essentiellement l'ajout de bureaux commerciaux, alors que l'offre de locaux commerciaux semble déjà abondante (plusieurs espaces disponibles) en plus du contexte COVID qui risque d'amplifier l'offre d'espace commerciaux?	
		Réponse : Nous présumons que les gens qui ont fait des investissements ont fait des études de marché. Nous faisons confiance aux gens d'affaire qui investissent, ils s'assurent que leur projet est rentable.	
9.	Judith Toupin 305, Avenue Rivemere	1) Pourquoi le CDL n'a pas conservé les activités individuelles? -natation -danse solo	Greffe
		Réponse : Nous avons mis en application les recommandations de la santé publique. Dans les intérêts supérieurs de la ville pour enrayer la covid-19.	

NO	NOM DU DEMANDEUR		RÉCEPTION
10.	Amelie Leveille 566, Avenue Oak	1) Compte tenu que le gouvernement permet les sports individuels, pouvez-vous réouvrir le centre communautaire, comme la ville de Longueuil?	Greffe
		Réponse : <i>Jusqu'au 28 octobre nos installations demeurent fermées et nous réévaluerons par la suite. La ville a décidé de s'arrimer avec les autres villes de l'agglomération. Longueuil a ouvert sa patinoire, mais ses autres installations sont fermées..</i>	
11.	Annik Lafortune Les amis du Boisé du Limousin	1) En ce qui concerne le point 7.2, la résolution visant la conservation et la valorisation du boisé du Limousin, nous voudrions en premier lieu féliciter le conseiller Francis Lechatelier de son initiative qui s'inscrit dans une tendance très actuelle que celle de préserver les parcelles de biodiversité sur son territoire. Nous serions intéressés d'entendre chacun des membres du conseil se prononcer au tour de table, afin d'expliquer le fondement expliquant leur vote sur ce sujet.	Greffe
		Réponse : <i>Les élus répondront dans le tour de table.</i>	

Veillez noter que conformément au règlement concernant les séances du conseil municipal, le Greffe a retiré les longs préambules qui n'étaient pas nécessaires aux questions ainsi que les questions dont le contenu était jugé frivole, vexatoire ou de nature à déconsidérer l'utilisation de la période de questions.